



# CONSEIL MUNICIPAL du 4 AVRIL 2025

Résultats de l'exercice 2024  
Budget prévisionnel 2025

# Le compte de gestion

Notre comptabilité est enregistrée tout au long de l'année par la trésorerie de Cergy.  
Le compte de gestion est le résultat budgétaire de l'exercice



Conseil Municipal du 4 avril 2025

**BOISEMONT -  
BUDGET PRINCIPAL**

**COMPTE DE GESTION  
EXERCICE 2024**

PRÉSENTÉ

PAR LE(S) COMPTABLE(S)  
M Daniel LECHAT

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION  
DU 01/01/2024 AU 13/02/2025

Population 876  
Nomenclature M57 abrégée  
Voté par Nature

**Résultats budgétaires de l'exercice**

20700 - BOISEMONT -

Exercice 2024

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	453 263,32	993 254,64	1 446 517,96
Titres de recette émis (b)	118 324,66	771 871,96	890 196,62
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	118 324,66	771 871,96	890 196,62
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	453 263,32	993 254,64	1 446 517,96
Mandats émis (f)	259 067,14	729 170,45	988 237,59
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h = f - g)	259 067,14	729 170,45	988 237,59
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent		42 701,51	
(h - d) Déficit	140 742,48		98 040,97

# Le compte administratif

Notre comptabilité est également enregistrée tout au long de l'année par les services de la commune  
Le compte administratif est notre résultat budgétaire de l'exercice



Conseil Municipal du 4 avril 2025

Section FONCTIONNEMENT		Section INVESTISSEMENT	
Recettes	771 871,96 €	Recettes	118 324,66 €
Dépenses	729 170,49 €	Dépenses	259 067,14 €
<b>Résultat exercice 2024</b>	<b>42 701,47 €</b>	<b>Résultat exercice 2024</b>	<b>-140 742,48 €</b>
Résultat antérieur	457 415,64 €	Résultat antérieur	186 723,62 €
<b>Résultat cumulé</b>	<b>500 117,11€</b>	<b>Résultat cumulé</b>	<b>45 981,14 €</b>

Le compte de gestion de la Trésorerie et notre Compte Administratif coïncident en tout point.  
Notre comptabilité est donc validée par la trésorerie de Cergy.

# L'affectation du résultat

L'affectation du résultat de l'exercice N-1 (2024 pour nous) s'effectue à la clôture de l'exercice, après le vote du compte administratif. Seul le résultat excédentaire de la section de fonctionnement au titre des réalisations du compte administratif fait l'objet d'une affectation par décision de l'assemblée délibérante. Le résultat à affecter est le résultat cumulé, c'est-à-dire le résultat de l'exercice N-1 tenant compte du report du résultat de fonctionnement de l'exercice N-2

Section FONCTIONNEMENT		Section INVESTISSEMENT	
Résultat exercice 2024	42 701,47 €	Résultat exercice 2024	-140 742,48€
Résultat antérieur	457 415,64 €	Résultat antérieur	186 723,62 €
Résultat cumulé	500 117,11€	Résultat cumulé	45 981,14 €



**Affectation**  
au compte 002  
sur l'exercice 2025  
« excédent de fonctionnement reporté »



**Affectation**  
au compte 001  
sur l'exercice 2025  
« excédent d'investissement reporté »

# Les taxes communales

Les collectivités locales (communes, départements, régions) perçoivent des **impôts et des taxes locales**. Ces produits fiscaux représentent plus de la moitié de leurs recettes. Parmi elles, les impôts sur les ménages (la taxe d'habitation sur résidences secondaires et la taxe foncière) et sur les entreprises (contribution économique territoriale)



Conseil Municipal du 4 avril 2024

Comme prévu, pour 2025, pas de changement par rapport à 2024, les taux soumis au vote seront les suivants :

	2023	2024	2025
Taxe d'habitation	10,13%	10,13%	10,13%
Taxe sur le foncier bâti	28,32%	28,32%	28,32%
Taxe sur le foncier non bâti	36,13%	36,13%	36,13%

# Le budget primitif 2025



Conseil Municipal du 4 avril 2024

# CONTEXTE

La construction du budget 2025 doit prendre en compte un certain nombre de paramètres :

- Une Diminution forte des dotations Etat, Région, Département
- Une inflation estimée par l'INSEE à 1% en juin 2025 et à 1,6% par la banque de France
- Des augmentations des cotisations salariales
- Des entretiens & rénovations nécessaires pour maintenir le village au niveau site remarquable
- Faire évoluer nos moyens de communication afin de mieux impliquer la jeunesse boisemontaise
- Dynamiser la vie de la commune grâce à des RDV festifs
- Finalisation du PLU, essentiel pour orienter le développement urbain de notre commune en définissant les orientations et les règles d'urbanisme précises.

# Les axes pour 2025

## ECOLE

- Préparation des travaux de l'école pour un démarrage en 2026
- Réviser l'offre de restauration Scolaire - nouveau marché à prévoir
- Soutien des projets pédagogique de l'école

## PATRIMOINE

- Extension du cimetière
- Revalorisation de certains espaces comme le parvis de l'église, le parking du Parc paysager, l'entretien et rénovation du château

## URBANISME

- Suite et fin du PLU - Vote au printemps 2025
- Travail sur l'avenir de la CUPIDONE

## ANIMATION

- Marché de Noël au Chateau

## SPORT & CULTURE

- Compléter l'offre du City Stade par une Piste de Padel
- Mettre en place une saison culturelle (expositions au château)

# Le budget primitif 2025

FONCTIONNEMENT			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Charges à caractère général	422 395,25 €	Produits de Services	70 650,00 €
Masse Salariale	302 000,00 €	Fiscalité	505 000,00 €
Autres produits de Gestion courantes	99 501,86 €	Dotations et participations	57 530,00 €
Provision pour risque	50 000,00 €	Produit gestion courante	40 600,00 €
Virement Section investissement	150 000,00 €	Excédent antérieur reporté	350 117,11 €
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 023 897,11 €</b>	<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 023 897,11 €</b>
INVESTISSEMENT			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Immobilisations en cours (gros travaux)	297 577,09 €	Dotations, fonds divers, réserves	29 446,46 €
Immobilisations corporelles (matériel outillages	39 551,23€	Subventions	177 630,63 €
Immobilisations incorporelles	7 000,00 €	Résultat d'investissement reporté	45 981,14 €
Emprunt, Dépôt & cautionnement	6 948,77 €	Virement de la section Fonctionnement	150 000,00 €
Taxe d'aménagement	6 000,00 €		
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>357 077,09 €</b>	<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<b>403 058,23€</b>

Un suréquilibre de la section investissement autorisé par le CGCT art L 1612-6 et L 1212-7

Le budget total de la ville de Boisemont s'établit à

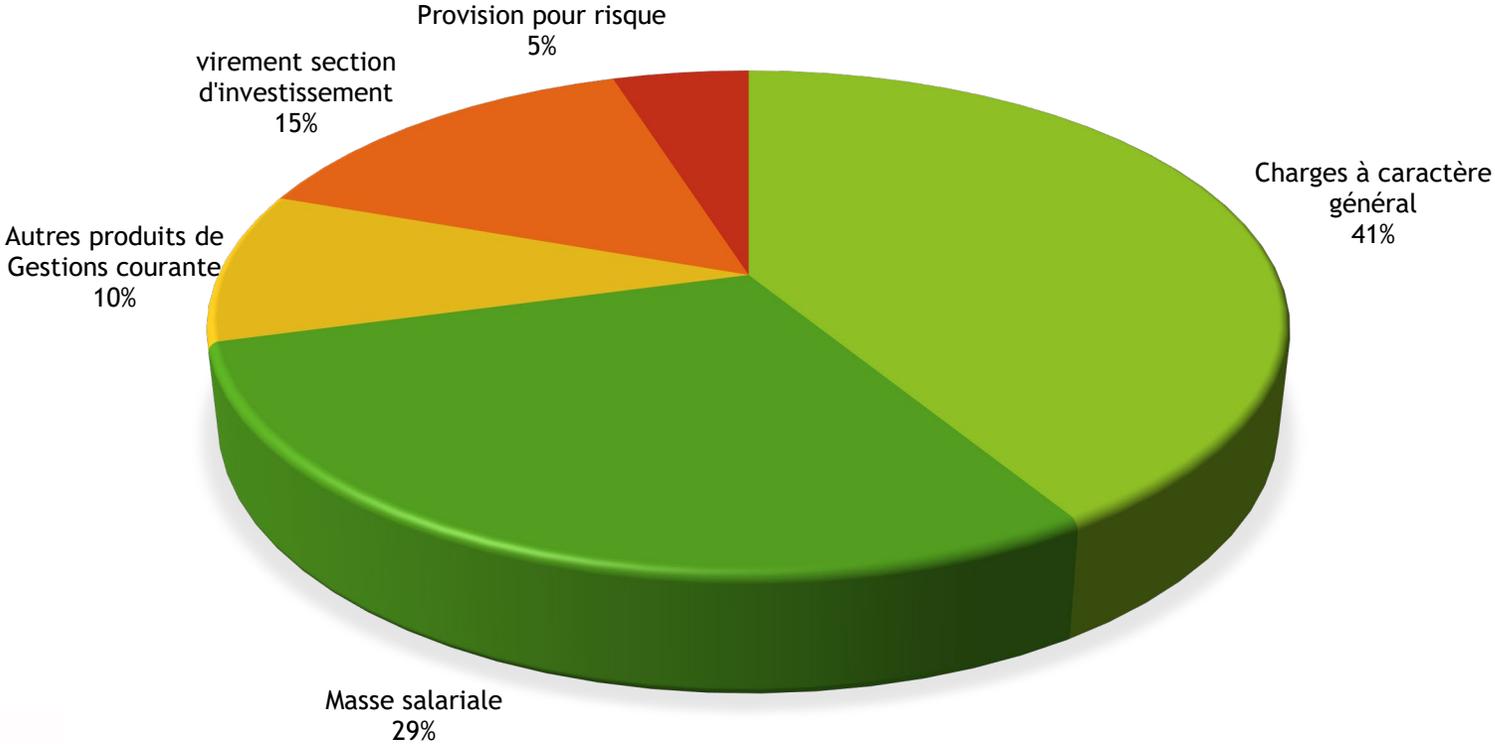
**1 459 684,28€**

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 023 897,11 €	1 023 897,11 €
Investissement	357 077,09 €	403 058,23 €

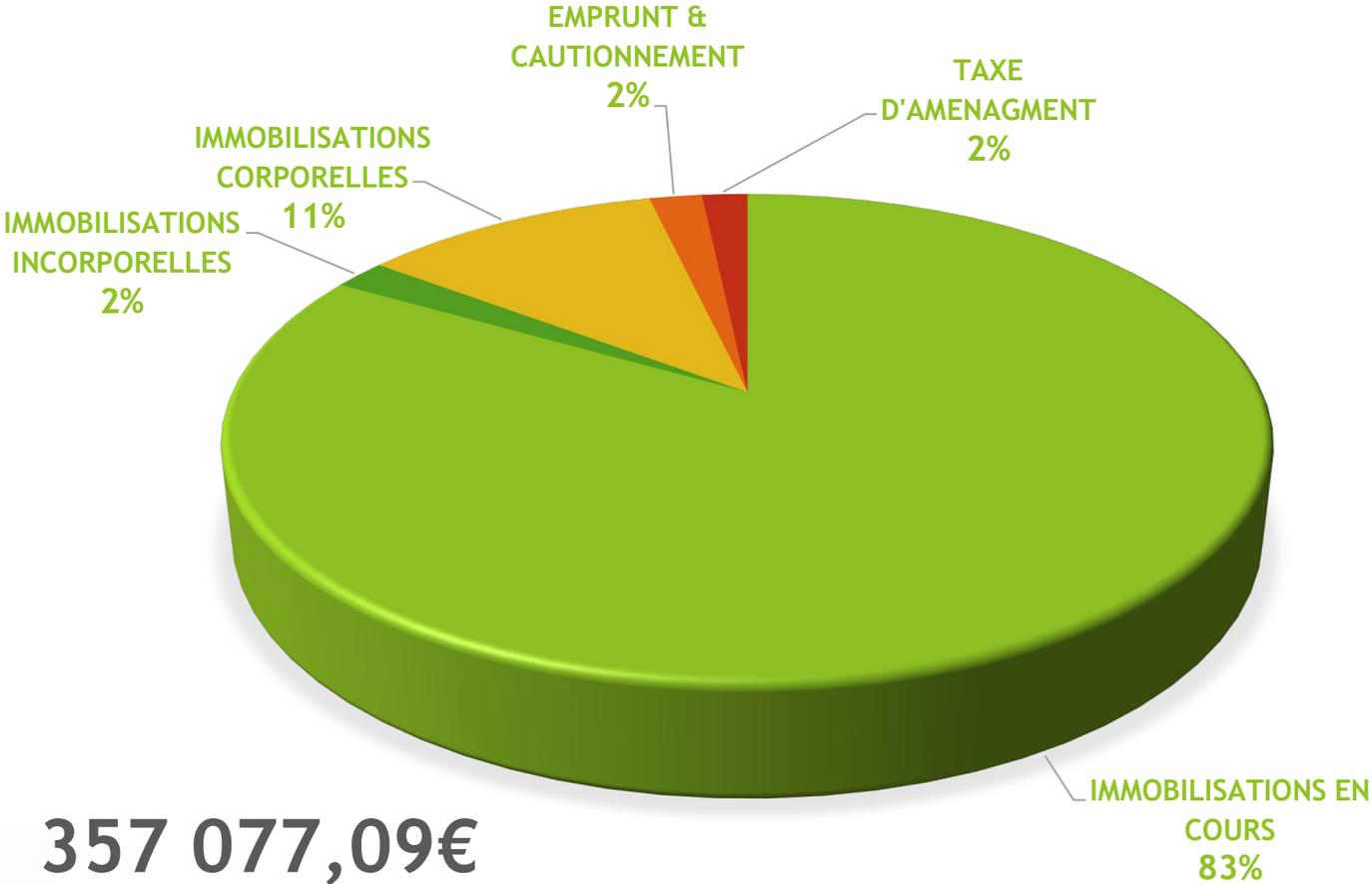
Les dépenses d'investissement 2024 ne nécessitent pas de faire recours à l'emprunt mais à un virement de la section fonctionnement pour 150 000 euros.

# Dépenses de fonctionnement 2025

1 023 897,11 €



# Dépenses d'investissement 2025



357 077,09€

# Les principaux projets pour 2025

- Démarrage du projet de rénovation de l'école CHASLES LEROUX  
(budget 2 636 000,00€ - subvention département - subvention CACP)
- Aménagement paysager place de l'église  
(budget Devis en cours - subvention DRAC - Direction régionale des affaires culturelles)
- Parc paysager : aménagement parking et création d'un trottoir  
(budget 40 000,00 €- subvention DETR - dotation d'équipement des territoires ruraux)
- Démarrage de l'étude de faisabilité pour extension du cimetière  
(Hydrologie et appel à un géomètre)

# Les Subventions communales



Conseil Municipal du 4 avril 2024

# Propositions

Organismes	Montant
CCAS	5000 €
Coopération du collège de Menucourt	250 €
Amicale des agents territoriaux de la région de Pontoise	2200 €
FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie)	150 €
UNC (Union Nationale des Combattants)	150 €
Comité des Fêtes	1000 €